

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**SAINTE ANNE SUR GERVONDE (ISERE)**

**COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 17 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 17 juin à 20 h00, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Pascal COMPIGNE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Pouvoirs : 2

Présents : Pascal COMPIGNE, Alain GODARD, Claire DEBOST, Quentin BERGER, Patrick RAJON, Alexandre COURAT, Chantal GINON-REY, Catherine GREGGIA, Jean-Philippe LE SAUX, Sandrine MEYER-PADELE, Hervé SAUTARD-BADIN, Michael TERZIAN.

Absents excusés : David CABUS, Marie-Line LEBEGUE, Eric TEYSSANDIER

Pouvoirs : David CABUS à Pascal COMPIGNE, Marie-Line LEBEGUE à Hervé SAUTARD-BADIN.

Secrétaire de séance : Quentin BERGER

Le compte rendu du 19 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour de cette séance sont reportées.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

VOIRIE : ALLEE DES CHAUMES Projet de restitution de voirie à la commune -ce point fera l'objet d'une délibération ultérieure.

**ABONNES TELEALARME**

Comment faire pour que ce soit équitable entre ceux qui sont imposables ou non.

Proposition d'arrêter les participations : délibération à prévoir. En contrepartie être en mesure d'apporter toutes les informations utiles, orienter vers les bons interlocuteurs pour percevoir des aides.

DIVERS : courrier à prévoir en réponse à un administré proposant son terrain agricole à la commune.

**ASSOCIATIONS**

\_Il est proposé de prévoir une réunion avec chaque association pour revoir leurs statuts respectifs.

-FOOT-VETERANS Le maire va contacter le président des vétérans du foot concernant l'état de la salle des fêtes.

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ŒUVRE SOCIALES de SAINTE ANNE SUR GERVONDE Est évoqué le projet d'organiser une journée jeu intergénérationnel.

-CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : 2 enfants du conseil vont se rendre au secrétariat pour obtenir la liste des naissances sur le village dans le cadre de leur projet : ' 1 naissance 1 arbre '.

-COMITE DES FETES

« Monsieur le maire expose que : Le COMITE DES FETES DE SAINTE ANNE SUR GEVONDE a redémarré il y a deux ans avec une nouvelle Equipe, dont des élus de la commune, comme le prévoient les statuts de mars 1996.

La présidente actuelle nous indique que des nouveaux statuts ont été envoyés en préfecture.

Or, sur le portail dédié, il n'a pas été trouvé trace de ces statuts.

Le dernier document que nous avons reçu du COMITE DES FETES indique uniquement les noms des membres du bureau.

L'EQUIPE MUNICIPALE est bien entendu favorable à une modification partielle des statuts et voudrait qu'il apparaisse clairement le rôle de la mairie car il doit être préservé un lien étroit entre la municipalité et le comité des fêtes.

Des manifestations telle que le cinéma de plein air par exemple, ne trouve leur existence qu'à travers un partenariat et une convention rigoureuse, avant tout, entre BIEVRE ISERE COMMUNAUTE et la commune.

Il est vrai que la restauration et la buvette sont confiées au comité des fêtes dans un soucis de « faire vivre » nos associations mais la sécurité, la mise à disposition du matériel, du terrain, des locaux relèvent de la compétence communale .

Une réunion sera programmée en mairie avec le bureau du comité des fêtes pour revoir les statuts en présence de Quentin BERGER, Michael TERZIAN et Pascal COMPIGNE, Le Maire pour évoquer les statuts. Un courrier est envoyé à la présidente pour expliquer l'approche de l'équipe municipale.

#### TELETRAVAIL

Le maire informe que Christine COLLION au secrétariat de mairie, est en télétravail le mercredi matin de 9h30 à 12h30.Sauf pour raison nécessitant un déplacement nécessaire en mairie.

Fin de séance-----